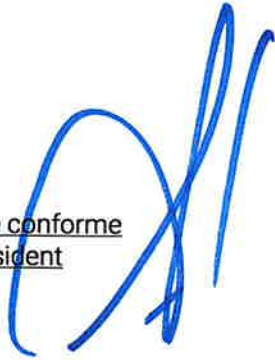


SAS ORIAL
Société par Actions Simplifiée au capital de 3.762.911 euros
Siège Social : LYON (9^{ème}) – 12-15 Quai du Commerce
444.674.816 RCS LYON

COMPTES CLOS LE 31 AOUT 2024

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long vertical stroke, positioned to the right of the text 'Certifié conforme' and 'Le Président'.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS ORIAL</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise : <u>12-15 Quai du commerce 69336 LYON</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>4 4 4 6 7 4 8 1 6 0 0 0 1 2</u>			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N clos le, <u>31/08/2024</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	27 311	5 021
		Fonds commercial (1)	AH	AI	5 757 854	5 757 854
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 859 196	1 161 082
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	134 095	134 095
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières*		BH	BI	143 703	143 703	
TOTAL (II)		BJ	BK	1 886 508	7 201 756	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 030 504	4 640 299
		Autres créances (3)	BZ	CA	208 999	208 999
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	1 517 435	1 517 435
	Disponibilités	CF	CG	1 727 333	1 727 333	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	271 086	271 086	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 030 504	8 365 154	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	2 917 012	15 566 911	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			
					600	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ORIAL	Néant <input type="checkbox"/> *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 762 911)		DA 3 762 911
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB 2 246 100
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC
	Réserve légale (3)		DD 376 291
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG 1 585 062
	Report à nouveau		DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI 960 062
	Subventions d'investissement		DJ
	Provisions réglementées *		DK
	TOTAL (I)		DL 8 930 427
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP 55 830
	Provisions pour charges		DQ
	TOTAL (III)		DR 55 830
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS
	Autres emprunts obligataires		DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU 513 749
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV 65 130
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 682 654
	Dettes fiscales et sociales		DY 3 490 416
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ
	Autres dettes		EA 163 833
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB 1 664 870
TOTAL (IV)		EC 6 580 653	
Ecart de conversion passif* (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 15 566 911	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C
			1D
			1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 6 212 316	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH 3 811	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
Désignation de l'entreprise : SAS ORIAL		Néant <input type="checkbox"/> *						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	16 340 301	FH	103 761	FI	16 444 063	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	16 340 301	FK	103 761	FL	16 444 063	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	605 932	
	Autres produits (1) (11)					FQ	33	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	17 050 029
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 468 979	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	268 863	
	Salaires et traitements*					FY	7 597 095	
	Charges sociales (10)					FZ	3 443 780	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS) - dotations aux provisions*					GA	294 082
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	315 295
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	285 062	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	15 673 159	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 376 869	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH	989	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	31 295	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	31 295	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 830	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	2 830	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	28 465	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 406 323	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS ORIAL		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	880		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	20 500		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	21 380		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	3 399		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	12 180		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	716		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	16 297		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	5 082		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	158 088		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	293 255		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	17 103 694		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	16 143 631		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	960 062		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	223 128	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9			
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			3 399			
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			12 180			
Amortissements des immobilisations			716			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				880		
Produits des cessions d'éléments d'actif				20 500		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ORIAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2024, dont le total est de 15 566 911 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 960 062 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-09 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif à des corrections mineures.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 10 ans
- * Matériel informatique : 1 à 5 ans
- * Mobilier : 2 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement retraite

La convention retraite collective de la société prévoit des indemnités de fin de carrière.

La société n'a pas signé un accord particulier.

La société n'a pas constaté ses engagements sous forme de provisions.

La société a souscrit une assurance "indemnités de fin de carrières".

- Méthode d'évaluation : ANC 2021

- Age de retraite : Cadres 66 ans

Non cadres 64 ans

- Accroissement des salaires : 2%

- Taux d'inflation : 1.80%

- Taux d'actualisation : 3.46%

- Table de mortalité utilisée pour les femmes : TF 00-02

- Table de mortalité utilisée pour les hommes : TH 00-02

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Fonds commercial	5 757 855			5 757 855
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	32 333			32 333
Immobilisations incorporelles	5 790 187			5 790 187
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage - Installations générales, agencements aménagements divers	2 126 165	19 119	84 095	2 061 189
- Matériel de transport	100 679	71 038	52 181	119 536
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	874 082	84 144	118 671	839 554
Immobilisations corporelles	3 100 926	174 300	254 947	3 020 279
- Participations évaluées par mise en - Autres participations	134 096			134 096
- Prêts et autres immobilisations financières	143 703			143 703
Immobilisations financières	277 799			277 799
ACTIF IMMOBILISE	9 168 912	174 300	254 947	9 088 265

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Acquisitions		174 300		174 300
Augmentations de l'exercice		174 300		174 300
Ventilation des diminutions				
Cessions		254 947		254 947
Diminutions de l'exercice		254 947		254 947

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Eléments reçus en apport			5 757 854	5 757 854
Total			5 757 854	5 757 854

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS ORIAL PROVENCE 84600 VALREAS	182 690	72 953	72,73	15 967
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	133 327	133 327			
(détenues entre 10 et 50%)					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 522	5 789		27 311
Immobilisations incorporelles	21 522	5 789		27 311
- Installations générales, agencements et installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 101 095	169 394	84 095	1 186 394
- Matériel de transport	53 834	22 741	40 000	36 575
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	658 024	96 876	118 671	636 228
Immobilisations corporelles	1 812 952	289 010	242 766	1 859 197
ACTIF IMMOBILISE	1 834 475	294 799	242 766	1 886 508

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 294 593 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	143 703		143 703
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 670 804	5 670 804	
Autres	209 000	208 400	600
Charges constatées d'avance	271 086	271 086	
Total	6 294 593	6 150 290	144 303

Produits à recevoir

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	563 521
Autres créances	23 442
Disponibilités	11 151
Total	598 114

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Créances et Valeurs mobilières	1 098 013	315 296	382 804	1 030 504
Total	1 098 013	315 296	382 804	1 030 504
Répartition des dotations et reprises : Exploitation		315 296	382 804	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 762 911,00 € décomposé en 3 762 911 titres d'une valeur nominale de 1,00 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 762 911	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 762 911	1,00

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges sur congés à payer et charges	55 830				55 830
Total	55 830				55 830
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 580 654 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3 811	3 811		
- à plus de 1 an à l'origine	509 938	144 911	365 027	
Emprunts et dettes financières divers (*)	9 167	9 167		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	682 654	682 654		
Dettes fiscales et sociales	3 490 416	3 487 107	3 310	
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	219 796	219 796		
Produits constatés d'avance	1 664 871	1 664 871		
Total	6 580 654	6 212 317	368 337	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice :	143 966			
(**) Dont envers Groupe et associés	55 963			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 338
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	369 175
Dettes fiscales et sociales	1 691 584
Autres dettes	76 766
Total	2 140 863

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	271 086
Total	271 086

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	1 664 871
Total	1 664 871

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2024
Activités comptables	16 444 063
TOTAL	16 444 063

Répartition par marché géographique

	31/08/2024
France	16 322 091
Etranger	121 972
TOTAL	16 444 063

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 10 168 €

Honoraire des autres services : 0 €

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	1 406 324	293 255	1 113 069
+ Résultat exceptionnel	5 082		5 082
- Participations des salariés	158 089		158 089
Résultat comptable	1 253 317	293 255	960 062
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2009, la société SAS ORIAL est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ORIAL DEVELOPPEMENT.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 158,87 personnes dont 12,26 apprentis et 3,63 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	56	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	104	
Ouvriers		
Total	159	

Engagements financiers

Engagements donnés

L'engagement sur les indemnités de fin de carrière est évalué à 409 978 €.

Les fonds placés sur le contrat IFC s'élèvent à 152 238 € et le montant non couvert à 257 740 €.

Engagements reçus

Aucun engagement reçu

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2024

Aux associés de la société ORIAL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l’audit des comptes annuels de la société ORIAL relatifs à l’exercice clos le 31 août 2024.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l’exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l’opinion

Référentiel d’audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d’exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période de l’ouverture de l’exercice à la date d’émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l’audit des comptes annuels de l’exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l’annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 12 février 2025

**Le Commissaire aux Comptes Inscrit
Pour le Cabinet ESCOFFIER**

Serge BOTTOLI



 Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/08/24	Net au 31/08/23
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	32 333	27 311	5 021	10 810
Fonds commercial	5 757 855		5 757 855	5 757 855
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	3 020 279	1 859 197	1 161 082	1 287 974
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	134 096		134 096	134 096
Autres immobilisations financières	143 703		143 703	143 703
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 088 265	1 886 508	7 201 757	7 334 437
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	5 670 804	1 030 504	4 640 300	4 491 321
Fournisseurs débiteurs	54 290		54 290	40 272
Personnel	4 100		4 100	4 934
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	110 759		110 759	84 344
Autres créances	39 851		39 851	174 223
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 517 436		1 517 436	1 440 496
Disponibilités	1 727 333		1 727 333	1 612 714
Charges constatées d'avance	271 086		271 086	233 781
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 395 659	1 030 504	8 365 155	8 082 083
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	18 483 924	2 917 012	15 566 911	15 416 520


Bilan

	Net au 31/08/24	Net au 31/08/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	3 762 911	3 762 911
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 246 101	2 246 101
Réserve légale	376 291	376 291
Autres réserves	1 585 062	1 538 278
Résultat de l'exercice	960 062	996 785
TOTAL CAPITAUX PROPRES	8 930 427	8 920 365
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	55 830	55 830
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	55 830	55 830
<i>Emprunts</i>	509 938	653 954
<i>Découverts et concours bancaires</i>	3 811	19 064
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	513 749	673 018
Emprunts et dettes financières diverses	9 167	8 935
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	55 963	31 394
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	682 654	506 327
<i>Personnel</i>	1 203 307	1 150 356
<i>Organismes sociaux</i>	981 809	982 153
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	1 145 998	1 096 723
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	159 303	160 640
Dettes fiscales et sociales	3 490 416	3 389 872
Autres dettes	163 833	183 340
Produits constatés d'avance	1 664 871	1 647 439
TOTAL DETTES	6 580 654	6 440 325
TOTAL PASSIF	15 566 911	15 416 520

Compte de résultat

	du 01/09/23 au 31/08/24 12 mois	du 01/09/22 au 31/08/23 12 mois	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS				
Production vendue	16 444 063	15 374 700	1 069 363	6,96
Autres produits	605 966	545 454	60 512	11,09
Total	17 050 029	15 920 154	1 129 876	7,10
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	3 468 980	2 948 514	520 466	17,65
Total	3 468 980	2 948 514	520 466	17,65
MARGE SUR M/SES & MAT	13 581 050	12 971 640	609 410	4,70
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	268 863	285 686	-16 823	-5,89
Salaires et Traitements	7 597 095	7 236 384	360 711	4,98
Charges sociales	3 443 781	3 284 694	159 087	4,84
Amortissements et provisions	609 378	618 903	-9 525	-1,54
Autres charges	285 063	142 233	142 830	100,42
Total	12 204 180	11 567 901	636 279	5,50
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 376 870	1 403 739	-26 869	-1,91
Produits financiers	31 296	29 021	2 275	7,84
Charges financières	2 831	3 931	-1 100	-27,99
Résultat financier	28 465	25 090	3 375	13,45
Opérations en commun	989	1 714	-725	-42,30
RESULTAT COURANT	1 406 324	1 430 543	-24 219	-1,69
Produits exceptionnels	21 380		21 380	
Charges exceptionnelles	16 298	5 123	11 175	218,15
Résultat exceptionnel	5 082	-5 123	10 205	-199,22
Participation des salariés	158 089	150 965	7 124	4,72
Impôts sur les bénéfices	293 255	277 671	15 584	5,61
RESULTAT DE L'EXERCICE	960 062	996 785	-36 722	-3,68

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ORIAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2024, dont le total est de 15 566 911 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 960 062 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-09 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif à des corrections mineures.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 10 ans
- * Matériel informatique : 1 à 5 ans
- * Mobilier : 2 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement retraite

La convention retraite collective de la société prévoit des indemnités de fin de carrière.

La société n'a pas signé un accord particulier.

La société n'a pas constaté ses engagements sous forme de provisions.

La société a souscrit une assurance "indemnités de fin de carrières".

- Méthode d'évaluation : ANC 2021
- Age de retraite : Cadres 66 ans
Non cadres 64 ans

- Accroissement des salaires : 2%
- Taux d'inflation : 1.80%
- Taux d'actualisation : 3.46%
- Table de mortalité utilisée pour les femmes : TF 00-02
- Table de mortalité utilisée pour les hommes : TH 00-02

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Fonds commercial	5 757 855			5 757 855
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	32 333			32 333
Immobilisations incorporelles	5 790 187			5 790 187
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage - Installations générales, agencements aménagements divers	2 126 165	19 119	84 095	2 061 189
- Matériel de transport	100 679	71 038	52 181	119 536
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	874 082	84 144	118 671	839 554
Immobilisations corporelles	3 100 926	174 300	254 947	3 020 279
- Participations évaluées par mise en - Autres participations	134 096			134 096
- Prêts et autres immobilisations financières	143 703			143 703
Immobilisations financières	277 799			277 799
ACTIF IMMOBILISE	9 168 912	174 300	254 947	9 088 265

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations Acquisitions		174 300		174 300
Augmentations de l'exercice		174 300		174 300
Ventilation des diminutions Cessions		254 947		254 947
Diminutions de l'exercice		254 947		254 947

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Éléments reçus en apport			5 757 854	5 757 854
Total			5 757 854	5 757 854

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS ORIAL PROVENCE 84600 VALREAS	182 690	72 953	72,73	15 967
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	133 327	133 327			
(détenues entre 10 et 50%)					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 522	5 789		27 311
Immobilisations incorporelles	21 522	5 789		27 311
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage - Installations générales, agencements aménagements divers	1 101 095	169 394	84 095	1 186 394
- Matériel de transport	53 834	22 741	40 000	36 575
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	658 024	96 876	118 671	636 228
Immobilisations corporelles	1 812 952	289 010	242 766	1 859 197
ACTIF IMMOBILISE	1 834 475	294 799	242 766	1 886 508

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 294 593 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	143 703		143 703
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 670 804	5 670 804	
Autres	209 000	208 400	600
Charges constatées d'avance	271 086	271 086	
Total	6 294 593	6 150 290	144 303

Produits à recevoir

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	563 521
Autres créances	23 442
Disponibilités	11 151
Total	598 114

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Créances et Valeurs mobilières	1 098 013	315 296	382 804	1 030 504
Total	1 098 013	315 296	382 804	1 030 504
Répartition des dotations et reprises : Exploitation		315 296	382 804	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 762 911,00 € décomposé en 3 762 911 titres d'une valeur nominale de 1,00 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 762 911	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 762 911	1,00

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges sur congés à payer et charges	55 830				55 830
Total	55 830				55 830
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 580 654 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3 811	3 811		
- à plus de 1 an à l'origine	509 938	144 911	365 027	
Emprunts et dettes financières divers (*)	9 167	9 167		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	682 654	682 654		
Dettes fiscales et sociales	3 490 416	3 487 107	3 310	
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	219 796	219 796		
Produits constatés d'avance	1 664 871	1 664 871		
Total	6 580 654	6 212 317	368 337	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice :	143 966			
(**) Dont envers Groupe et associés	55 963			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 338
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	369 175
Dettes fiscales et sociales	1 691 584
Autres dettes	76 766
Total	2 140 863

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	271 086
Total	271 086

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	1 664 871
Total	1 664 871

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2024
Activités comptables	16 444 063
TOTAL	16 444 063

Répartition par marché géographique

	31/08/2024
France	16 322 091
Etranger	121 972
TOTAL	16 444 063

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 10 168 €

Honoraire des autres services : 0 €

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt			
	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	1 406 324	293 255	1 113 069
+ Résultat exceptionnel	5 082		5 082
- Participations des salariés	158 089		158 089
Résultat comptable	1 253 317	293 255	960 062
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2009, la société SAS ORIAL est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ORIAL DEVELOPPEMENT.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 158,87 personnes dont 12,26 apprentis et 3,63 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	56	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	104	
Ouvriers		
Total	159	

Engagements financiers

Engagements donnés

L'engagement sur les indemnités de fin de carrière est évalué à 409 978 €.

Les fonds placés sur le contrat IFC s'élèvent à 152 238 € et le montant non couvert à 257 740 €.

Engagements reçus

Aucun engagement reçu

CABINET

ESCOFFIER
